

Proposition du Conseil administratif du 4 mai 2011 en vue de l'ouverture d'un crédit d'un montant de 5 284 000 francs destiné au renouvellement des bancs publics dans les espaces verts de la Ville et à l'achat de bacs d'orangerie et de tables de pique-nique.

Mesdames et Messieurs les conseillers,

Préambule

Cette demande de crédit fait partie des premières mesures à prévoir dans le cadre du renouvellement et de la modernisation du mobilier de la Ville installé dans les espaces verts. Elle est inscrite au 6^{ème} Plan Financier d'Investissement (PFI) 2011 – 2022 sous la fiche n° 091.075.04 pour un montant de 2'270'000 francs.

Cette demande concerne l'achat et l'installation de bancs publics, de bacs d'orangerie ainsi que de tables de pique-nique.

Ce projet s'inscrit également dans le cadre des réflexions initiées par la Ville de Genève et auxquelles a pris part l'ensemble des services municipaux, à savoir notamment :

- le rapport "Rationalisation de la gestion du mobilier urbain et des surfaces",
- le projet international "Ville amie des aînés".

En effet, le Conseil administratif mène depuis plusieurs années une politique de valorisation des espaces publics destinée à encourager son usage par tous et à apporter un confort supplémentaire, notamment aux aînés.

Exposé des motifs

1. Bancs

Actuellement, il existe plus de 2'500 bancs dans les espaces verts gérés par le SEVE. Ils sont répartis en plus de 25 modèles différents, soit en bois, en métal, en pierre voire en plastique. Il existe des modèles avec pieds en béton, en pierre et métalliques. Afin de rationaliser la gestion de ce mobilier, le SEVE souhaite travailler à terme avec un seul modèle de banc standard correspondant à l'esthétique adoptée en Ville de Genève. Ce remplacement ne concerne pas le mobilier historique.

Par ailleurs, cette PR s'inscrit également dans la politique menée par la Ville en faveur des aînés. En effet, le vieillissement de la population, plus prononcé dans les villes, constitue un enjeu social, économique et politique majeur. En décembre 2010, la Ville de Genève comptait 191'360 habitants dont 30'304 personnes de

plus de 65 ans, soit 15.8% de la population. Sur le plan suisse, les projections indiquent que cette proportion augmentera rapidement pour atteindre 23.4 % en 2030.

La qualité de vie et l'intégration des aîné-e-s constituent donc un enjeu et une préoccupation grandissants pour les collectivités publiques, notamment pour notre commune. De nombreux projets développés par nos différents départements et services tentent d'y remédier. C'est dans ce contexte que la Ville de Genève, sur décision du Conseil administratif du 17 mai 2006, a participé au projet international «Villes amies des aînés» de l'OMS. L'objectif de cette démarche a été d'initier une réflexion sur les diverses actions à entreprendre pour rendre les villes partenaires plus accueillantes et plus accessibles pour les seniors.

Parmi les 30 propositions d'amélioration issues de cette enquête, les mesures proposées concernant les espaces publics portent, en substance, sur la nécessité d'adopter le «réflexe senior» dans l'aménagement urbain :

- réduire les obstacles à la mobilité,
- favoriser la convivialité entre les générations,
- améliorer la sécurité,
- installer plus de bancs,
- les installer dans des lieux appropriés,
- veiller à leur entretien régulier,
- utiliser des modèles avec accoudoirs.

L'acquisition de 1000 bancs permettra de remplacer 800 bancs existants et d'ajouter 200 bancs supplémentaires dans les espaces publics de la Ville.

Au vu de l'investissement, ces acquisitions ne peuvent être prises sur le budget de fonctionnement.

En ce qui concerne le mobilier historique, les sites sur lesquels subsistent des éléments dignes d'intérêt seront identifiés et leur mobilier sera conservé à titre patrimonial. Par exemple, le banc de la Treille ou certains bancs panoramiques situés dans nos promenades seront ainsi conservés et rénovés dans le cadre du budget de fonctionnement du SEVE.

2. Bacs d'orangerie

A l'instar des bancs, le SEVE gère actuellement un grand nombre de bacs d'orangerie de types différents. Ces bacs, destinés à la décoration temporaire d'espaces prestigieux, sont placés durant la belle saison et accueillent soit des massifs fleuris soit des plantes de climat chaud. Ces végétaux sont ensuite hivernés dans l'orangerie-théâtre du parc La Grange rénovée récemment. Ce type de décoration, très apprécié du public, permet une mise en valeur simple et efficace de sites emblématiques comme la rue de la Corraterie, la gare Cornavin ou la place Neuve.

L'objectif de cette demande est de remplacer les modèles actuels par un modèle standard dont la fonctionnalité, la durée de vie et la mobilité faciliteront sa gestion par les équipes du SEVE. La décoration temporaire d'espaces minéralisés, de squares ou de rues, pourra ainsi être facilitée.

Au vu de l'investissement, ces acquisitions ne peuvent être prises sur le budget de fonctionnement.

3. Tables de pique-nique

Les espaces verts de la Ville de Genève s'adressent en grande partie aux familles, avec une offre importante en matière de jeux et d'animations pour les enfants. Le SEVE propose l'acquisition de 40 tables supplémentaires afin de développer des espaces d'accueils conviviaux et de remplacer le mobilier existant quand son état l'exige.

Au vu de l'investissement, ces acquisitions ne peuvent être prises sur le budget de fonctionnement.

Description des travaux et estimation des coûts

1. Bancs

- a) Fourniture de 800 bancs en remplacement du matériel existant, type "Léman" avec accoudoirs 3 places, 2'300 mm.

800 pièces à Frs 2'050.- Frs 1'640'000.-

- b) Fourniture de 200 bancs supplémentaires, type "Léman" avec accoudoirs 3 places, 2'300 mm.

200 pièces à Frs 2'050.- Frs 410'000.-

- c) Pose et scellement des bancs y compris trois fondations en béton.

1'000 pièces à Frs 1'000.- Frs 1'000'000.-

2. Bacs d'orangerie

Fourniture de bacs d'orangerie

250 pièces à Frs 4'000.- Frs 1'000'000.-

3. Tables de pique-nique

- a) Fourniture et pose de tables en bois massif, y compris
2 banquettes latérales

40 pièces à Frs 7'750.- Frs 310'000.-

- b) Fixation des tables, y compris dalle en béton

40 pièces à Frs 4'000.- Frs 160'000.-

RECAPITULATIF

1.	Bancs	Frs 3'050'000.-
2.	Bacs	Frs 1'000'000.-
3.	Tables de pique-nique	Frs 470'000.-

COUT TOTAL DU MOBILIER HT Frs 4'520'000.-

Information et communication 0.8 % Frs 36'160

Total HT Frs 4'556'160

TVA 8 % Frs 364'490

Total TTC Frs 4'920'650

Prestations du personnel en faveur
des investissements 4% Frs 196'830

Intérêts intercalaires : $\frac{(4'920'650 + 196'830) \times 24 \times 3,25\%}{2 \times 12}$ Frs 166'320

Total TTC Frs 5'283'800

TOTAL GENERAL ARRONDI	Frs 5'284'000.-
------------------------------	------------------------

Plan financier d'investissement (PFI)

Cette demande de crédit est prévue dans le cadre du 6^{ème} Plan Financier d'Investissement 2011-2022 sous la fiche n° 091.075.04 « Parcs publics, divers sites : renouvellement de bancs publics » pour un montant de 2'270'000.- francs.

Des demandes complémentaires ont été émises afin de répondre à des besoins spécifiques, notamment la fourniture et la mise en place de bancs pour le Service

social, l'installation de tables de pique-nique et la pose de bacs d'orangerie pour l'embellissement temporaire de sites majeurs.

Le nouveau montant a été inclus dans le cadre du 7^{ème} PFI 2012-2023.

Validité des coûts

L'estimation du coût pour l'achat du mobilier est basée sur les prix unitaires moyens du marché actuel. (mobilier similaire 2010).

Les incertitudes conjoncturelles liées à l'évolution du prix des matériaux peuvent avoir une incidence de l'ordre de 10% à 15 % sur les montants estimés.

Aucune hausse éventuelle des prix n'est comprise dans les montants estimés.

Agenda 21

Le remplacement des bancs publics dans les espaces verts correspond à la politique de la Ville en matière de développement durable et à sa volonté de favoriser une planification et une conception urbaine intégrant des aspects sociaux ainsi que l'utilisation de produits locaux ou éco-labellisés, conformément aux engagements d'Aalborg.

Le bois des bancs provient de forêts certifiées FSC et, dans la mesure du possible, des essences indigènes (bois de frêne et d'acacias) seront utilisées.

Programme des travaux

Le délai référendaire écoulé, les travaux pourront démarrer au plus tôt 6 mois après le vote du Conseil municipal et dureront 18 mois au maximum pour autant qu'aucune procédure d'opposition ne soit initiée.

Intérêts intercalaires

La durée de l'opération étant de 24 mois, des intérêts intercalaires doivent être pris en compte dans le chiffrage de la présente demande de crédit.

Régime foncier

Ces travaux seront effectués sur des parcelles privées de la Ville de Genève et du domaine public communal.

Budget prévisionnel d'exploitation et charge financière

Charge financière annuelle sur 5'284'000 francs
comprenant les intérêts au taux de 2,75% et
l'amortissement au moyen de 10 annuités

611'570 francs

Gestion financière, maîtrise de l'ouvrage et maîtrise de l'œuvre

Le service gestionnaire et bénéficiaire du crédit de réalisation est le Service des espaces verts (SEVE).

Au bénéfice de ces explications, nous vous invitons, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, à approuver le projet d'arrêté ci-après.

PROJET D'ARRETE

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu l'article 30, alinéa 1, lettres e) et m) de la loi sur l'administration des communes (LAC B6 05) du 13 avril 1984,

sur proposition du Conseil administratif,

arrête :

Article premier. - Il est ouvert au Conseil administratif un crédit de 5'284'000 francs destiné au renouvellement du mobilier urbain des parcs de la Ville de Genève.

Art. 2. - Au besoin, il sera provisoirement pourvu à la dépense prévue à l'article premier au moyen d'emprunts à court terme, à émettre au nom de la Ville de Genève, à concurrence de 5'284'000 francs.

Art. 3. – La dépense prévue à l'article premier sera inscrite à l'actif du bilan de la Ville de Genève dans le patrimoine administratif et amortie au moyen de 10 annuités qui figureront au budget de la Ville de Genève dès l'année suivante, soit de 2014 à 2023.

Annexes : plans des bancs et des tables de pique-nique.



VILLE DE GENEVE

DEPARTEMENT DES CONSTRUCTIONS ET DE L'AMENAGEMENT

SERVICE D'AMENAGEMENT URBAIN ET DE LA MOBILITE
Rue du Sand 26 - 1204 Genève

Objet: BANC

Modèle: TYPE "LEMAN" AVEC ACCOUDOIRS - 3 PLACES

Echelle: 1/20, 1/10

Plan: ELEVATION/COUPE

N° de plan: 80.11.1

Destiné à: 11.00.88

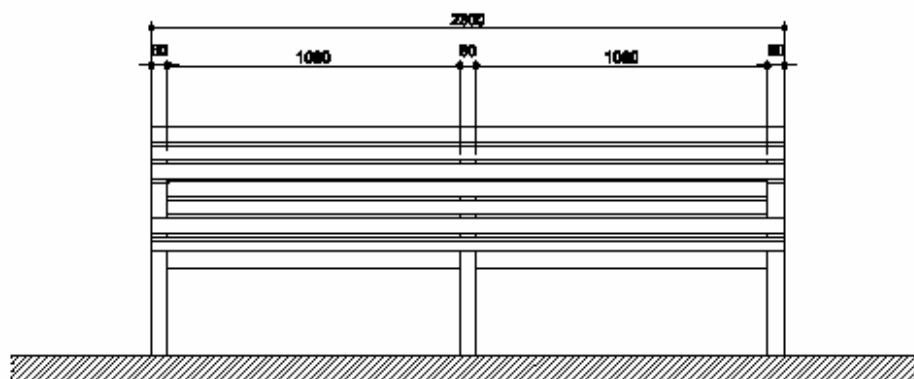
Modifié le: -

Révision: V03 SUEVE

par: S.G.

par: -

VUE DE FACE



VUE LATÉRALE

